



Maîtriser l'exploitation et la surveillance d'une tour aéroréfrigérante au regard du risque légionelle - Formation recyclage



Durée

7.00 Heures
1 Jour



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Toute personne travaillant au voisinage ou chargé de prélèvement sur les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air telles que les tours aéroréfrigérantes.

Référence

STD-ENVLEB1

Objectifs :

Appréhender de façon concrète et pragmatique :

- Le risque encouru,
- La réglementation associée,
- Les différentes pathologies d'un circuit d'eau,
- Les moyens de lutte et les conditions de mise en oeuvre garantissant leur efficacité,
- L'évaluation des facteurs de risque,
- Les points critiques d'une telle installation.

Contenu

MODULE 1

1 - LES LEGIONELLES ET LES INSTALLATIONS DE REFROIDISSEMENT

- Les légionelles et la légionellose
- Les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
- Le risque de prolifération
- Le risque de dissémination

2 - REGLEMENTATION

- La législation des installations classées
- Les installations classées visées par la rubrique 2921
- Les prescriptions applicables
- Les modalités d'application

MODULE 2

1 - LES PATHOLOGIES DES RESEAUX

- Dépôts incrustants
- Dépôts non incrustants
- Dégradation/corrosion
- Biofilm

2- FACTEURS DE RISQUE DE PROLIFERATION ET MOYENS DE LUTTE

- Les domaines d'action
- L'eau dans le circuit
- Stratégie de traitement
- Lutte contre les "pathologies"

3 - IDENTIFICATION ET GESTION DES FACTEURS DE RISQUES

- Identification des facteurs
- Gestions des facteurs de risque

4 - SURVEILLANCE ET METHODES D'ANALYSES

- Plan de surveillance
- Prélèvements pour analyses
- Analyses de légionelles
- Autres indicateurs
- Sécurité

Qualification Intervenant (e)(s)



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit,
d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

Moyens pédagogiques

Présentation didactique multimédia

Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant
l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)